Morphologie Académie 9<sup>e</sup> édition Académie 8<sup>e</sup> édition

Académie 4<sup>e</sup> édition

**BDLF** rancophonie

BHVF attestations

**DMF** (1330 - 1500)

Proxémie Lexicographie Synonymie Concordance Etymologie Antonymie Aide Entrez une Chercher A A accroire catégorie : toutes options d'affichage ACCROIRE, verbe.

[Usité seulement à l'inf., précédé d'une forme du verbe faire ou plus rarement du verbe laisser] Croire quelque chose qui n'est pas vrai en se laissant influencer à tort.

A.- Faire accroire. Faire croire à quelqu'un quelque chose que l'on sait n'être pas vrai; le tromper sciemment.

## 1. Faire accroire qqc. à qqn, faire accroire à qqn que :

- 1. Mais aussi quand une fois l'on s'est emparé de sa crédulité, rien n'est plus aisé que de lui faire accroire ce que l'on veut. L.-N. BAUDRY DES LOZIÈRES, Voyages à la Louisiane, préf., 1802, p. 198.
- 2. On leur parle trop d'un bonheur possible et sanctionné par la société : on les trompe! On leur fait accroire qu'à force de soumission et de dévouement, elles obtiendront de leurs époux une réciprocité d'amour et de fidélité : on les abuse! G. SAND, Lélia, 1839, p. 481.
- 3. Vous avez peut-être cru que j'étais simple et qu'on me ferait accroire qu'il y a des étoiles en plein midi? Champfleury, Le Bourgeois de Molinchart, 1855, p. 101.
- 4. Tas de farceurs, qui veulent se faire accroire et nous faire accroire qu'ils ont découvert la Méditerranée. G. Flaubert, Correspondance, 1876, p. 359.

## 2. Faire accroire à qqn.Mentir à quelqu'un :

5. – Elle m'a tiré des couvertures. Elle m'a mis sur ses genoux, elle m'a embrassé la bouche. – Et vous que faisiez-vous? Vous n'allez pas me faire accroire. - Je l'embrassais. - Vous touchiez sa chair, vous l'avez touchée... Ne mentez pas. Ne mentez pas! P. Adam, L'Enfant d'Austerlitz, 1902, p. 223.

**Rem.** En emploi substantivé, le faire accroire :

6. Mais moi je suis Mara Vercors qui n'aime pas l'injustice et **le faire accroire.** Mara qui dit la *vérité* et c'est cela qui met les gens en colère! P. CLAUDEL, L'Annonce faite à Marie, 1<sup>re</sup>version, 1912, I, 2, p. 35.

## 3. En faire accroire

## a) En faire accroire à qqn.Le tromper :

Edgar Poe, comme Fagus, voulait nous en faire accroire: il nous mystifiait en se mystifiant le premier. H. Bremond, La Poésie pure, 1926, p. 92.

#### b) S'en faire accroire

#### - Se laisser tromper :

8. Aussi l'on a grogné contre celui-là, qui a l'air d'un bien brave homme ; *il ne* s'en fait pas accroire ; il vient m'acheter du tabac à fumer quand il lui en manque et qu'il est hors du château, car il en a sa provision. H. DE Balzac, Annette et le criminel, t. 3, 1824, p. 11.

### - Se tromper sur son propre compte, se faire illusion :

- 9. Je ne veux pas **m'en faire accroire.** Je me tiens, et ne me lâcherai pas avant que de me connaître. J. RENARD, Journal, 1897, p. 377.
- 10. On est simple, simple en Lorraine. On craint si fort de surfaire, de s'en faire accroire, qu'on apprécie mal ce qu'on possède. M. Barrès, L'Appel au soldat, 1900, p. 308.

Rem. Dans cette construction, le verbe est habituellement à la forme négative (ex. 8, 9) ou dans un cont. suggérant une idée négative (p. ex. celle de crainte, ex. 10).

B.- Rare. Laisser accroire (qqc. à qqn). Laisser croire à quelqu'un une chose que l'on sait n'être pas vraie; permettre sciemment qu'il soit trompé. (P. oppos. à faire accroire, l'accent n'est pas mis sur l'action de celui qui trompe, mais sur la défaillance de lucidité ou de volonté chez celui qui est trompé).

# - S'en laisser accroire :

11. L'appétit de savoir naît du doute. Cesse de *croire* et *instruis-toi*. L'on ne cherche jamais d'*imposer* qu'à défaut de preuves. Ne t'en laisse pas accroire. Ne te laisse pas imposer. A. Gide, Les Nouvelles Nourritures,1935, p. 295.

Rem. Comme pour la construction s'en faire accroire, le cont. exprime une idée de négation. On dit plus fréquemment : (ne pas) s'en laisser conter.

Prononc. – 1. Forme phon. : [akrwa:R], j'accrois [ʒakrwa]. Passy 1914 et Dub. transcrivent la 2<sup>e</sup>syllabe de ce mot avec [a] post. Cf. croire. Warn. 1968 accepte les 2 prononc. Enq.: /akrwar/. 2. Dér. et composés: cf. croire. 3. Hist. - Fér. 1768 : "prononcez akrère ou a-kroare"; Fér. Crit. t. 1 1787 précise : "le 1er(...) peut se dire en conversation; mais l'autre seul est bon dans le discours soutenu``. Cf. aussi rem. de Littré et croire.

Étymol. ET HIST. – 1. Début 🖂 es. « prêter » intrans. (*Psaultier d'Oxford,* éd. Fr. Michel, CXI, 5 : Delitables huem chi ad merci e acreit [commodat] ordened ses paroles en jugement; kar en parmanableted ne sera commoüd). - 1606, NICOT; 2. début xii<sup>e</sup>s. « emprunter » intrans. (*Psaultier d'Oxford*, XXXVI, 22 : Acrerrat [mutuabitur] li peccherre, e ne solderat; mais li justes at merci e dunrat; 3. a) 1155 faire acreire (qqc.) « faire croire qqc. (qui n'est pas vrai) à qqn » (WACE, Roman de Brut, 1393, éd. Arnold: A sa feme acreire faiseit Que secrefise as Deus rendeit); fin xII<sup>e</sup>s. « id. » (S. Bernard, Serm. fr. ms. p. 7 in Ste Pal. : Il me fist acroire menzonge); b) 1160-70 soi acroire sor (qqn) « faire confiance en (qqn) » (Guill. de st Pair, Roman du Mont St-Michel, éd. F. Michel, 2982 ds T.-L. : Molt par est fols cil qui s'acreit Plus sor autre que il ne deit); 1250-80 acroire, trans. « faire confiance à (qqn) » (B. de Condé, 134, 27 ds Cohn, Bemerk zu T.L. ds Arch. St. n. Spr., CXL, 97 : S'**ai** tant **acreu** Sorquidier, K'en quidant m'a fait sorquidier); 2<sup>e</sup>moit. xııı<sup>e</sup>s. *acroire* + inf. « croire (+ inf.) » (Adam de La Halle, Chansons, 52 ds Mayer, Lexique, s.v. : qui acroit tenir). Du lat. accredere « ajouter foi à qqc. (en gén. qui n'est pas vrai) » dep. Plaute, Asin., 627 ds TLL, 336, 82, seul sens attesté en lat. class. jusqu'au <sup>1er</sup>s.; même empl. en lat. médiév. 936-73 *Diplomata Ottonis*, I, 67 ds *Mittellat. W. :* ut hoc preceptum fidelibus nostris adcredebatur, d'où 3; fréq. confusions en ce sens 3 avec faire a croire (début XIIIes. R. DE CLARI, Prise de Constantinople, éd. Hopf, 21 ds T.-L. s.v. acroire : et si li fist a croire que che ne fu se menchoingne non) la constr. faire a + inf. étant fréq. dep. xıı<sup>e</sup>(T.-L. s.v. faire, 1587-88) au sens de « faire + inf. », cf. constr. faire a + inf. au sens passif « être à + inf. » (1170-71, Cligès, éd. Micha, 24 : De la fu li contes estrez Qui tesmoingne l'estoire a voire : Por ce fet ele mialz a croire); il est diff. de préciser si 1 est empr. au lat. médiév. (1036-38, Gesta Trudonensium, II, 1, 9 ds Mittellat. W. : quaedam... dando, plurima... accredendo) ou s'il est un dér. préfixé de *croire*, de même sens dep. xıı<sup>e</sup>s.; en faveur de cette seconde hyp. : - d'une part date relativement tardive et rareté des attest. de lat. médiév., - d'autre part fait que 1 est rendu par commodat ds Vulg.; 2 issu de 1 (cf. lat. médiév. av. 1190, Epist. Frid. I, imp. 17, éd. Pez. Thes. anecd. VI, 1, p. 414 c ds Mittellat. W.: Quantumcumque pecuniae apud Venetos accredere potes, nobis ... accredi facias).

STAT. - Fréq. abs. litt.: 102.

BBG. - Bar 1960. - Bénac 1956. - Bonnaire 1835. - Dem. 1802. - Dupin-Lab. 1846 (s.v. acréer). - Gaudin (M.). Parasitisme. Vie Lang. 1969, nº213, p. 700. – Gramm. t. 1 1789. – Thomas 1956.









